

Supervision de psychomotricité ou de pratique psychocorporelle

RESPONSABLE

Madame **Marie CONSTANT TROUSSARD**

Psychomotricienne, Maîtrise de psychologie clinique- Psychothérapeute.

Tel : 06 71 58 92 43 - Email : marie.constant-troussard@wanadoo.fr

Formatrice enregistrée sous le numéro : 11 92 19725 92.

PUBLIC ET NIVEAU : Psychomotriciens ou thérapeutes désirant se questionner sur leur pratique professionnelle dans le domaine psychocorporel auprès de l'adulte ou du sujet âgé.

OBJECTIFS :

- Questionnement sur sa place en tant que psychomotricien en institution.
- Accompagner le soignant ou le psychomotricien à élaborer ses propres outils et l'aider à élaborer sa propre pratique.
- Accompagnement dans l'analyse du suivi thérapeutique auprès des personnes suivies.

L'analyse des pratiques se fait dans une approche psychodynamique et psychocorporelle.

CONTENU :

En individuel : le sujet amène une problématique ou un questionnement :

- sur un suivi thérapeutique en psychomotricité auprès d'une personnes (enfant ado ou adulte).
- sur une pratique psychomotrice spécifique que le psychomotricien désire mettre en place ou a déjà mis en place.
- sur sa place au niveau institutionnel (psychiatrie, gériatrie,...).

L'accompagnement des problématiques posées se fera au cours des différentes séances afin d'assurer un suivi par rapport à la réflexion menée et la lier par rapport à la pratique.

En Groupe :

- un groupe d'analyse de pratique peut se constituer au sein d'une institution et dans ce cas possibilité d'intervenir dans l'institution.
- il peut aussi se constituer en groupe de pair. Possibilité alors de faire les supervisions dans mon cabinet ou ailleurs suivant les besoins et possibilités.

A L'ISSUE DE LE FORMATION :

Evaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

ORGANISATION :

En individuel : Séances d'une heure.

En groupe : Par exemple, séances de 3 fois 3 heures les vendredi après midi de 14H00 à 17h00 tous les mois et demi renouvelable. Le groupe est composé d'un maximum de 6 personnes.

Modalités et dates à définir ensemble.

LIEU : En individuel sur Nanterre (Tout proche de la gare de RER A Arrêt Nanterre Ville).Idem en groupe ou dans institution, région ile de france.

TARIFS

En individuel : Prise en charge par l'employeur : 750 € les10 séances - Prise en charge individuelle : 60 euros la séance.

En groupe : Prise en charge par l'employeur : 450 € - Prise en charge individuelle : 225 € les 3 sessions de 3H00.

N'hésitez pas à me contacter pour discuter sur les différentes modalités.